

Communiqué de presse
27 novembre 2024

Les infirmiers libéraux et l'Assurance Maladie mobilisés pour simplifier le quotidien des professionnels de santé

Dans une démarche commune, l'Assurance Maladie, la Fédération Nationale des Infirmiers (FNI), le Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux (SNIIIL) et Convergence Infirmière ont travaillé ensemble pour améliorer le quotidien des infirmiers libéraux. Deux domaines de clarification étaient jugés prioritaires par les partenaires : celui des règles de gestion dans le cadre de prescriptions imprécises et celui des règles de facturation.

Le fruit de ces efforts a donné naissance à une circulaire sur la base d'une volonté forte des partenaires : simplifier et clarifier la réglementation tout en respectant les réalités du terrain.

Cette nouvelle circulaire souhaite répondre à deux enjeux principaux :

- L'harmonisation des pratiques : garantir une application uniforme des règles sur tout le territoire.
- La réduction des rejets de facturation évitables : limiter les désaccords et incompréhensions liés aux facturations.

L'activité quotidienne des professionnels est soutenue par ce texte. A titre d'exemple, la circulaire énonce les règles d'interprétation et de facturation des prélèvements sanguins à domicile, des pansements, des prises en charge le dimanche et les jours fériés, ainsi qu'en soins palliatifs.

Ces avancées marquent une étape importante dans l'amélioration de l'organisation et du suivi des soins infirmiers en libéral. Elles témoignent de la volonté des partenaires signataires de placer les infirmiers et les patients au cœur des priorités.

Ces travaux, qui s'inscrivent dans un dialogue constructif et durable, posent les bases de projets structurants complémentaires pour la profession. Les partenaires poursuivront ensemble cette dynamique pour répondre aux attentes des professionnels et renforcer leur rôle essentiel dans le parcours de soins des assurés et des Français.